

ENTRETIEN AVEC LE PROFESSEUR ET HISTORIEN ANDRÉ CHERVEL:

notes sur une histoire de la formation de professeurs primaires pour l'enseignement initial de la lecture et de l'écriture, au XIX^{ème} siècle, en France¹

Bárbara Cortella Pereira de Oliveira²

Introduction

L'expérience d'habiter à l'étranger, être en contact avec une autre culture et une autre langue, comprendre ma place dans l'univers académique français ont été des défis constants pour moi pendant les douze mois de stage³ de doctorat à Paris-France. La discussion avec de nouveaux collègues des différentes institutions de l'enseignement et de la recherche que j'ai connues, plus spécifiquement en France (Paris et Rouen) et en Belgique (Université de Mons), même restreinte ou quelquefois limitée par les difficultés d'idiome et la forte sensation de ne pas appartenir à une société, a été fondamentale pour murir en tant qu'être humain et chercheuse en formation.

Ces diverses expériences (lectures, recherches, entretiens⁴) ont significativement contribué à augmenter ma compréhension du système d'enseignement français, surtout, sur la formation de professeurs primaires au XIX^{ème} siècle et, en particulier, sur le processus d'enseignement de la lecture et de l'écriture proposé dans les cours de formation des Écoles Normales françaises à la fin du XIX^{ème} siècle.

À partir de l'ensemble de ces importantes activités développées à Paris, je présente mes notes contenant l'entretien réalisé avec l'érudit et pionnier du domaine de l'histoire des disciplines scolaires André Chervel.

¹ La traduction de ce texte en français a été préparé par le professeur Rabah Boutrik (e-mail: culturafrancesa@hotmail.com). Nous comptons également avec un examen attentif du professeur André Chervel, que je remercie pour leurs suggestions et lectures précieuses afin de contribuer à cette publication.

² Professeure de la discipline "Alphabétisation et littéracie" de l'Université Fédéral de Mato Grosso (UFMT) – Cuiabá.

³ Stage développé entre mars 2011 et février 2012 avec la Bourse Capes du "Programme Institutionnel de Bourses de Doctorat Sandwich à l'Étranger" (PDSE, Procès n. 6558-10-0).

⁴ J'ai réalisé six entretiens avec des professeurs célèbres du domaine de l'Éducation, à savoir : André Chervel, Antoine Prost, Anne-Marie Chartier, Clemence Cardon-Quint, Jean Hébrard et Rebecca Rogers et une professeure brésilienne Angela Xavier de Brito, qui réside depuis plus de trente ans à Paris.

Dans ces notes, je présenterai initialement une brève explication sur un ton narratif mémorialiste du contexte dans lequel s'est passé l'entretien réalisé (qui, quoi, comment, où, pourquoi et pour qui?). Ensuite, je présenterai synthétiquement quelques aspects de sa vie et de ses vastes œuvres élaborés par moi-même à travers l'élaboration d'un Instrument de recherche⁵ (joint à la fin) contenant la Bibliographie de Chervel, à partir de la consultation de la base de données disponibles sur *internet*, en particulier le Catalogue de la *Bibliothèque Nationale de France* (BnF), Catalogue Mondial *WorldCat* (OCLC)⁶ et l'*Open Edition*. Dans la dernière partie de ce texte, je présenterai la transcription de l'entretien qui a duré 1 heure 35 minutes, mais pour les objectifs de ces notes, seulement les 52 premières minutes de la conversation ont été transcrites.

1. En guise de prologue

C'était le 16 décembre 2011, pendant une autre de ces grises journées d'un hiver rigoureux, à Paris. Même comme cela, mes études et mes recherches dans la salle de lecture "Histoire" de la Bibliothèque Nationale de France "François-Mitterrand" – niveau Rez-de-Jardin⁷) étaient de plus en plus fréquentes, car il me restait seulement deux mois pour conclure le stage de mon doctorat à l'étranger.

Cette après-midi-là, j'avais prévue de faire la lecture d'un document dans la salle "Littérature" et une chose inattendue s'est passée: j'ai aperçu de loin un grand chercheur du domaine de l'histoire des disciplines scolaires– André Chervel – ce nom dispense toute présentation, mais je le ferai plus bas, bien sûr!

J'ai un peu hésité, mais j'ai réuni tout mon courage pour aller lui parler. Je me suis excusée et je me suis présentée en tant que chercheuse brésilienne en formation du domaine de l'histoire de l'alphabétisation au Brésil⁸. Il a été surpris d'avoir été reconnu et je lui ai expliqué qu'au moment de mon arrivée à Paris, en mars de cette même année-là, j'ai participé à un Séminaire⁹ à l'École Normale

⁵ Cet Instrument de Recherche a compté sur la révision du professeur André Chervel, que je remercie immensément pour la lecture minutieuse et l'envoi de la liste contenant ses articles publiés dans des périodiques.

⁶ Créé en 1967, c'est un catalogue en ligne géré par *Online Computer Library Center* (OCLC) et est considéré comme étant le plus grand catalogue en ligne du monde. Pour de plus amples informations, voir : <http://www.oclc.org/pt-americalatina/about.html>

⁷ "La BnF est constituée de deux bibliothèques : la Bibliothèque de recherche, réservée aux lecteurs autorisés et la Bibliothèque d'étude, accessible à tous à partir de 16 ans. La Bibliothèque de recherche permet de consulter des collections patrimoniales dans tous ses formats : imprimées, audiovisuelles, manuscrits, gravures, photographies, etc. Elle est constituée de l'étage inférieur "Rez-de-jardin" du bâtiment François-Mitterrand, du bâtiment Richelieu-Louvois, de la "Bibliothèque de l'Arsenal" et de la "Bibliothèque-musée de l'Opéra". Pour de plus amples informations, voir : http://www.bnf.fr/fr/outils/a.bem-vindo_a_bnf.html

⁸ Intégrante, depuis 2006, du Groupe de Recherche "Histoire de l'enseignement de langue et de littérature au Brésil" (GPHLELLB), dirigé par la Prof. Dr. Maria do Rosário Longo Mortatti et sous dirigé par la Prof. Dr. Rosa Fátima de Souza.

⁹ "La transmission des savoirs dans un contexte scolaire : pour une histoire pratique des disciplines d'enseignement (XVIIe-XXe siècles)", coordonné par le Prof. Renaud d'Enfert (IFÉ).

Supérieure, mais qu'à ce moment-là, je n'avais pas eu le courage d'aller le voir pour me présenter, à cause des difficultés initiales avec la langue française. Il a discrètement souri et a accepté de m'écouter.

Je lui ai raconté, de manière courte, que je faisais des recherches sur l'histoire de la formation de professeurs pour l'enseignement initial de la lecture et de l'écriture¹⁰ et que, pour cela, je développais des activités académiques liées au *Centre de Recherche sur le Brésil Colonial et Contemporain* (CRBC-EHESS) sous la co-orientation du Professeur Jean Hébrard et l'orientation de la Professeure Maria do Rosário Longo Mortatti (UNESP-Marília), au Brésil.

Je lui ai aussi dit que j'avais récemment lu son *Recueil de textes officiels...*¹¹, qu'il était très important pour localiser des indices pour ma thèse de doctorat sur les prescriptions officielles pour enseigner à enseigner la lecture et l'écriture aux professeurs primaires paulistes, formés par l'École Normale de São Paulo, dans les décennies finales du XIX^{ème} siècle.

Dans cette brève conversation qui n'a pas duré plus de cinq minutes, le professeur Chervel s'est mis à ma disposition et a accepté de sortir du confort de sa maison à Aix-en-Provence (localisée dans le département des Bouches du Rhône, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur), pour m'accorder un entretien dans les installations du Service d'histoire de l'éducation¹² (SHE), de l'Institut National de Recherche Pédagogique –INRP, encore situé, à ce moment-là, au n° 29 rue d'Ulm.

Je n'oublierais jamais la patience pédagogique du professeur André Chervel à mes interminables questions cet après-midi-là. J'avais préparé un programme d'entretien semi-structuré dont je présente les questions ci-dessous:

Paris, le 16 décembre 2011

ENTRETIEN AVEC LE PROFESSEUR M. ANDRÉ CHERVEL
Sur la formation des instituteurs pour l'enseignement initial de la lecture et de l'écriture en France, au XIX^{ème} siècle

- 1) À votre avis, est-il possible de comprendre l'histoire de la formation des instituteurs à partir de sources documentaires officielles?

¹⁰ Il s'agit de la thèse de doctorat intitulée *Prescriptions pour enseigner à enseigner la lecture et l'écriture à l'École normale de São Paulo* : circulation de savoirs pédagogiques Brésil/France (1874-1889), que j'ai soutenue en février 2013 à l'UNESP.

¹¹ CHERVEL, André. *L'enseignement Du français à l'école primaire* : textes officiels concernant l'enseignement primaire de la Révolution à nos jours. Paris : INRP, 1992. (Tome II : 1880-1939). Il s'agit d'un type spécifique de publication contenant la transcription des sources documentaires primaires consultées réunies dans des Recueils (collections). Ici au Brésil, nous appelons ce type de publication "Instrument de Recherche" (BELOTTO, 1979).

¹² Actuellement appelé Institut Français de l'Éducation (IFÉ), situé à l'École Normale Supérieure de Lyon-France.

- 2) Quel était le discours officiel sur la formation des instituteurs, au XIX^{ème} siècle, en France?
- 3) À votre avis, quelles étaient les connaissances nécessaires et enseignées pour la formation des instituteurs en France, au XIX^{ème} siècle?
- 4) En ce qui concerne l'enseignement initial de la lecture et de l'écriture, quel type de formation les élèves-maîtres des cours normaux ou des écoles normales ont reçu au XIX^{ème} siècle?
- 5) La formation pratique des élèves-maîtres dans les écoles annexes aux écoles normales a réellement fonctionné en France?
- 6) Les manuels de l'enseignement utilisés dans les écoles normales ont eu un rôle important dans la formation des instituteurs?"

Ces questions serviraient seulement à diriger notre conversation initiale. Cependant, beaucoup d'autres sujets ont surgi pendant l'entretien grâce à l'érudition et aux vastes connaissances du professeur, et aussi, parce qu'après neuf mois de lectures et d'études, je commençais à sentir que je réussissais à m'approprier de manière plus claire des points de l'histoire de l'enseignement français qui, jusqu'à ce moment-là, était obscures pour moi.

Quatre ans après la réalisation de cet entretien et deux ans après la soutenance de ma thèse de doctorat, j'ai pris mon courage à deux mains pour la réécouter. J'ai bien sûr utilisé beaucoup d'informations données par Chervel pendant l'entretien et trouvées dans ses *Recueils de textes officiels...* pour l'élaboration de l'argumentation de la thèse, mais une grande partie de l'entretien est restée dans la mémoire de mon ordinateur, à attendre le moment de sa transcription.

J'ai hésité plusieurs fois à rendre cet entretien public quand je faisais la transcription. Premièrement parce que c'étaient des questions spécifiques qui ont été faites seulement pour éclaircir des points que je comprenais peu de cette histoire et, dans un deuxième temps, par l'avidité avec laquelle je lui ai posé les questions afin de résoudre certaines questions théoriques qui m'affligeaient, à ce moment-là, sans considérer les protocoles de formalité de la culture française que j'ai pu remarquer seulement maintenant.

Cependant, la considérant comme une importante contribution dans le domaine de la connaissance en question, j'ai transcrit l'entretien qui se divise en trois parties principales: la présentation informelle des deux participants, ensuite (et ce qui correspond à la plus grande partie de l'enregistrement) les questions que j'avais préparées et tant d'autres qui ont surgi tout au long de la conversation et la partie finale, que j'ai décidé de ne pas transcrire dans ce texte car je l'ai considérée comme étant une partie plus informelle.

2. André Chervel¹³: historien érudit et pionnier de l'enseignement de la langue française



Source: Université de Genève (2012). Photo: Jaques Erard

André Chervel, comme je l'ai déjà dit antérieurement, ce nom dispense tout type de présentation, pas seulement pour la consécration méritée du titre de Docteur *Honoris Causa*¹⁴ mais, surtout pour l'importante contribution de sa vaste production écrite (TABLEAU 1), reconnue nationalement et internationalement et pour son pionnerisme dans le domaine de l'histoire culturelle et des disciplines scolaires, surtout l'histoire de l'enseignement de la langue française.

¹³ Ce paragraphe présente d'importants aspects de la vie et de l'œuvre d'André Chervel. Même si la Bibliographie écrite par le professeur André Chervel (annexée à la fin de ce texte) contient une relation complète de "Thèse"; "Livres"; d'"Articles dans les périodiques" ; de "Textes dans les annales d'événement" et de "Répertoires contenant des sources documentaires numérisées", il est important de remarquer que je présente dans ce paragraphe seulement une synthèse de son œuvre.

¹⁴ "C'est une forme d'hommage par lequel s'exprime la gratitude à quelqu'un et qui démontre la reconnaissance publique pour sa précieuse contribution dans l'exercice d'une profession déterminée, dans le service rendu à la communauté et dans la défense d'une cause importante. On concède le doctorat honoris aux personnes qui se mettent en valeur spécialement pour leur travail humanitaire ou scientifique." Pour de plus amples information, voir: <http://www.unicamp.br/unicamp/imprensa/premios-e-distincoes/doutor-honoris-causa>

Tableau 1 – Bibliographie écrit par le professeur André Chervel

ANNÉ DE PUBLICATION	TYPE DE TEXTE	THÈSE	LIVRES	ARTICLES DE REVUES	CONGRÈS	TOTAL
1966		-	-	1	-	1
1969		-	1	-	-	1
1971		-	-	1	-	1
1977		1	1	-	-	1
1978		-	1	-	-	1
1979		-	-	2	-	2
1981		1	-	-	-	1
1982		-	1	-	-	1
1983		-	-	2	-	2
1985		-	-	1	1	2
1986		-	1	-	1	2
1987		-	-	1	-	1
1988		-	1	1	-	2
1989		-	2	-	-	2
1990		-	-	2	-	2
1991		-	-	2	1	3
1992		-	1	1	-	1
1993		-	2	-	-	2
1994		-	-	1	-	1
1995		-	2	-	-	2
1997		-	-	1	-	1
1998		-	1	-	-	1
1999		-	1	1	-	2
2000		-	1	-	-	1
2006		-	1	-	-	1
2008		-	1	-	1	2
2009		-	-	1	-	1
2010		-	-	1	-	1
2012		-	-	1	-	1
TOTAL		1	19	20	4	44

Source: Instrument de Recherche (OLIVEIRA, 2015)

En France, il a intégré une génération de chercheurs pionniers dans le domaine de l'histoire de l'éducation française dans les années 1970 et 1980, qui ont proposé un profond renouvellement dans la façon de comprendre et faire l'histoire par le biais de « nouveaux » problèmes, d'objets et d'abordages à partir d'une histoire culturelle et sociale. Au Brésil, depuis les années 1990, ses contributions de grande valeur autour des questions sur l'histoire de la culture et des disciplines scolaires inspirent et servent de référence théorique pour de nombreux chercheurs du domaine de l'éducation dans le déroulement de leurs recherches.

André Chervel est né le 5 novembre 1931, à Lille, dans la région nord de la France. À l'âge de 22 ans seulement, il a été professeur de français et de langues anciennes dans des collèges et des lycées, dans les villes de *Bastia*¹⁵ et de *Marseille*. En 1955, il a passé le concours d'agrégation¹⁶ de Grammaire. Entre 1962 et 1963, Chervel a été Professeur Assistant de la discipline "Grec ancien" à la Faculté de Lettres d'Alger, capitale de l'Algérie.

Pendant dix ans (de 1964 à 1974), il a été professeur de la discipline "Linguistique française" à la Faculté de Lettres de l'Université d'*Aix-Marseille*. De 1970 à 1971, il a enseigné en tant que Professeur Visiteur à l'Université de la Californie, à Santa Barbara. Dans ces deux universités, il a travaillé avec sa collègue Claire Blanche-Benveniste¹⁷ avec qui il a publié le livre *L'Orthographe*. Ce livre a été publié pour la première fois en 1969 et a eu une nouvelle édition en 1978 avec quelques altérations, atteignant un total de 20 éditions.

En 1977, il a soutenu sa thèse de doctorat de lettres intitulée "*Le développement de la grammaire scolaire du français depuis le début du XIXe siècle. Théorie grammaticale et contraintes pédagogiques*", à l'Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis. Durant la même année a été publié comme synthèse de sa thèse *Il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français: histoire de la grammaire scolaire* qui a eu 20 éditions publiées entre 1977 et 1981.

En 1982, il a fait l'inventaire de manuels d'enseignement de grammaire dont les résultats ont été présentés dans *Grammaires françaises: 1800-1914: répertoire chronologique*¹⁸. En 2000 a été publiée la 2^{ème} édition revue et augmentée, totalisant 14 éditions publiées entre 1982 et 2000.

En 1983, il est entré en tant que Chercheur Associé au *Service de l'histoire de l'éducation (INRP)* à Paris où il est resté jusqu'au moment de sa retraite en 1997, démontrant son infatigable dévouement et rigueur académique dans l'élaboration d'importantes et généreuses collections contenant des sources documentaires primaires localisées dans les plus diverses archives qu'il a consultées tout au long des décennies, contribuant ainsi à l'amélioration de la compréhension et de la production d'une longue durée historique sur différents thèmes, à différentes époques.

En 1986, il a publié *Les Auteurs français, latins et grecs au programme de l'enseignement secondaire de 1800 à nos jours*, ce livre a eu neuf éditions.

¹⁵ Bastia est la capitale du département français de Haute Corse et *Marseille* se situe au Sud de la France et est considérée comme la deuxième ville la plus peuplée du pays.

¹⁶ Concours pour le recrutement de professeurs de lycées.

¹⁷ Elle est née en 1935 et est morte en 2010. Linguiste. – Professeur à l'Université de Provence, Aix-Marseille I et directrice d'études à l'École pratique des hautes études à Paris. – Agrégée de lettres modernes et docteur d'État en lettres.

¹⁸ Disponible à la consultation sur : <http://projects.chass.utoronto.ca/langueXIX/chervel/>. Accédé le 10 oct. 2015.

En 1988, il a publié en collaboration avec ses collègues de l'Université de Provence Claire Blanche-Benveniste et Maurice Gross¹⁹ un ensemble d'études de divers auteurs intitulé *Grammaire et histoire de la grammaire*: hommage à la mémoire de Jean Stéfanini²⁰, totalisant 12 éditions cette année-là.

En mai de cette année, il a publié l'article "L'histoire des disciplines scolaires: réflexions sur un domaine de recherche" dans la revue *Histoire de l'éducation* qui a été traduit en portugais deux ans plus tard dans la revue *Théorie & Éducation* et est devenu une référence obligatoire pour ceux qui étudient les questions des disciplines scolaires au Brésil.

En 1989, il a publié en collaboration avec Daniele Manesse²¹ *La Dictée, les Français et l'orthographe: 1873-1987* dans lequel ils analysent la relation des français avec les questions orthographiques présentes dans les dictées, englobant une période de plus de cent ans (1873-1987). Ce livre a eu huit éditions, en 1989. Durant la même année, il a publié aussi le rapport de recherche en collaboration avec Daniele Manesse *Comparaison de deux ensembles de dictées: méthodologie et résultats*.

En 1992, il a publié en collaboration avec Pierre Coll pour la première fois *L'enseignement du français à l'école primaire: textes officiels concernant l'enseignement primaire de la Révolution à nos jours (1791-1879)*. Ce 1^{er} volume de textes officiels a eu sept autres éditions dans la même année.

En 1993, il a publié *l'Histoire de l'agrégation*²²: contribution à l'histoire de la culture scolaire qui a eu six autres éditions. Toujours pendant cette année-là, il a publié *Les lauréats des concours d'agrégation de l'enseignement secondaire: 1821-1950* qui a eu trois autres éditions publiées.

En 1995, il a publié le 2^{ème} volume de *L'enseignement du français à l'école primaire: textes officiels concernant l'enseignement primaire de la Révolution à nos jours (1880-1939)*. Ce volume a été publié en trois éditions cette année-là. Toujours en 1995, il a publié le 3^{ème} volume de *L'enseignement du français à l'école primaire: textes officiels concernant l'enseignement primaire de la Révolution à nos jours (1940-1995)*, paru en trois éditions cette année-là. Il est

¹⁹ Maurice Gross (1934-2001) a développé vers 1960 la théorie du lexico-grammatical, une méthode et une pratique effective de description formelle des langues. Pour de plus amples informations, voir : http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=TL_046_0145

²⁰ Jean Stéfanini (1917-1985) professeur de Linguistique à l'Université d'Aix-en-Provence.

²¹ De 1990 à 2006, elle a été maître de Conférence au Département de Linguistique de l'Université Paris V-"René Descartes". Depuis 2006, Professeure à l'Université Paris 3-Sorbonne. Informations disponibles sur : <file:///C:/Users/B%C3%A1rbara/Downloads/daniele-manesse-cv-mars-2015.pdf>

²² Pour de plus amples informations sur le concours de l'agrégation, voir : CHERVEL, André ; COMPÈRE, Marie-Madeleine. Les candidats à l'agrégation de l'université de Paris, 1766-1791. Disponible sur : <http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=agreg>. Accédé le 10 out. 2015 et CHERVEL, André. Les agrégés de l'Université, répertoire chronologique (1809-1960). Disponible sur : <http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=agreg>. Accédé le 10 out. 2015

important de faire remarquer que les trois volumes de cette Collection de textes officielles englobent plus de deux cents ans d'histoire de l'enseignement du français dans les écoles primaires françaises et contient d'importantes sources documentaires qui ont été localisées, récupérées, sélectionnées, ordonnées et réunies dans ces œuvres.

En 1997, il a publié en collaboration avec Madeleine Compère²³ *Les humanités classiques* qui a eu trois éditions. En mai de la même année, a été publié l'article scientifique "*Les humanités dans l'histoire de l'enseignement français*", dans la revue *Histoire de l'Education* et, deux ans plus tard, il a été traduit en portugais dans la revue *Educação e Pesquisa* (USP.)

En 1998, il publie *La culture scolaire: une approche historique* qui a eu cette même année-là huit éditions publiées. L'année suivante, il a publié *La composition française au XIXe siècle*²⁴: dans les principaux concours et examens de l'agrégation au baccalauréat qui a eu durant cette année-là trois éditions publiées.

En 2006, il a publié *Histoire de l'enseignement du français du XVIIe au XXe siècle* contenant un total de 831 pages et neuf éditions publiées entre 2006 et 2008. Selon A-M Chartier²⁵ (2007), ce livre est le point fort de sa carrière de chercheur en dehors de l'université, une œuvre de référence à être lue et consultée par les chercheurs vu qu'il présente une caractéristique de dictionnaire (des milliers de notes bibliographiques; de références des archives consultées; 38 tableaux et recherches en annexe) et en même temps compose un vrai tableau d'une époque donnée. Un an après sa publication, ce livre a reçu de l'Académie Française le *Prix Guizot*²⁶ (Médaille d'Argent).

En 2008, il a publié *L'orthographe en crise à l'école: et si l'histoire montrait le chemin?*²⁷, en 5 éditions durant la même année. Un des livres les moins grands de son œuvre (80 pages), mais qui selon les critiques françaises est une vraie œuvre de maturité du chercheur où il aborde les changements et les problématiques affrontés tout au long de l'histoire de l'enseignement de l'orthographe à l'école française, en presque deux cents ans (1650-1835), avec une profondeur magistrale.

²³ Aspects sur la production écrite de Marie-Madeleine Compère (1946-2007), voir : <http://histoire-education.revues.org/2058>.

²⁴ CHERVEL, André. La composition latine au baccalauréat 1853-1880. Disponible sur : <http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=complat>. Accédé le 10 out. 2015.

²⁵ CHARTIER, Anne-Marie, Chronique "histoire de l'enseignement". André Chervel : l'invention du français comme discipline, *Le français aujourd'hui*, n. 158, mar.2007, p. 99-105. Disponible sur : www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2007-3-page-99.htm. Accédé le 3 out. 2015.

²⁶ Prix annuel créé en 1994, par le regroupement des Fondations Guizot, Chodron de Courcel, Yvan Loiseau et Eugène Piccard. Destiné à l'auteur d'une œuvre d'histoire général. Pour en savoir plus, voir : <http://www.academie-francaise.fr/prix-guizot>

²⁷ Pour de plus amples informations, voir le résumé du livre : Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_2009_num_31_1_3263_t9_0195_0000_. Accédé le 03 out. 2015.

En 2012, il a reçu l'important titre de Docteur *Honoris Causa* de l'Université de Genève-Suisse pour son inestimable contribution à la communauté scientifique, pour l'ensemble de son œuvre tout au long de sa carrière de professeur et de chercheur du domaine de l'histoire de l'éducation.

À partir de l'analyse de l'ensemble de l'œuvre d'André Chervel, il est possible de noter l'originalité et la valeur de ses travaux académiques qui s'appuient sur une profonde connaissance des sources documentaires inédites localisées, sélectionnées, réunies et analysées sur l'histoire de l'enseignement. L'élaboration de ces répertoires et la compilation des données est fruit d'un ardu, rigoureux et passionnant travail tout au long des années dans les archives réalisés non seulement grâce au degré d'érudition du chercheur, mais aussi à sa volonté insatiable de « connaître pour comprendre » qu'il a inspiré une génération de chercheurs en France et continuera à être une référence pour les chercheurs du domaine de l'Histoire de l'Education française et brésilienne.

3. Entretien avec le professeur et historien de l'éducation André Chervel

Bárbara Oliveira: Je suis en troisième année de doctorat à l'université de l'État Pauliste (UNESP-Marília) et mes recherches se situent, de manière générale, dans le domaine de l'alphabétisation.

André Chervel: Je vous ai déjà dit que je suis allé au Brésil il y a 20 ans? Mais c'était seulement à l'université de São Paulo (USP) pour participer à des conférences dans le domaine de l'histoire de l'éducation.

Bárbara: J'aimerais que vous nous racontiez un peu votre parcours professionnel.

Chervel: Je suis à l'origine professeur de l'enseignement secondaire, j'ai passé l'agrégation de grammaire en 1955. Je suis entré à la Faculté de Lettres d'Aix-en-Provence en 1964 pour enseigner la linguistique française. Et j'ai enseigné à Aix-en-Provence et à l'université de Californie, à Santa Barbara (EUA). En France, j'ai enseigné pendant dix ans et après j'ai abandonné l'enseignement supérieur. Je suis devenu chercheur au Service de l'Histoire de l'Éducation, c'est-à-dire que je suis passé de la linguistique à l'histoire de la grammaire et à l'histoire de l'enseignement de la langue française.

Bárbara: Comment est apparu votre intérêt pour faire des recherches sur cette thématique dans votre carrière?

Chervel: J'ai toujours été intéressé par l'histoire et à partir du moment où j'ai commencé à écrire (ce qui m'a permis d'aller aux États-Unis en 1969) avec une collègue, Claire Blanche-Benveniste, un ouvrage sur l'orthographe.

Cela fait plus de 40 ans. C'est ce qui m'a amené à m'intéresser à l'histoire de l'orthographe et à l'histoire de l'enseignement de l'orthographe. Je me suis rendu compte, à l'époque, qu'il était difficile, du moins avec ma formation et ma forme d'esprit, de bien comprendre un sujet si tu n'es pas dans un sujet de linguistique, dans un environnement sociologique et socioculturelle, c'est-à-dire, l'école. L'enseignement et l'orthographe sont fortement liés. J'ai peu à peu viré vers l'histoire de la grammaire, j'ai fait ma thèse là-dessus et puis je suis entré au Service de l'Histoire de l'Éducation.

Bárbara: Dans un certain sens, mon intérêt pour la recherche historique ressemble à votre parcours, car je suis pédagogue de formation et non historienne. Dans ma recherche de mastère²⁸, j'ai analysé un syllabaire *Meu livro: primeiras leituras de acordo com o método analítico* (1909) et un livre de lecture *Meu livro: segundas leituras de acordo com o método analítico* (1910) du professeur pauliste Theodoro de Moraes qui a thématiqué et concrétisé la méthode analytique pour l'enseignement initial de la lecture par la méthode analytique au Brésil. Cependant, il a peu à peu développé mon intérêt pour la recherche historique dans l'alphabétisation.

Chervel: Il faut éclaircir que le terme "Alphabétisation", en France, désigne un sens différent de celui du Brésil – l'enseignement initial de la lecture et de l'écriture. Le terme alphabétiser s'applique à la population comme un tout et non à un individu, comme au Brésil. Par exemple, quand Fidel Castro est arrivé à Cuba, il y a 50 ans, il y a eu l'alphabétisation de Cuba, c'est-à-dire un changement sociologique et culturel d'un pays. Vous appliquez ce terme à un individu, et en France, nous l'appliquons à des pays qui ont eu un fort analphabétisme.

Bárbara: Vous pourriez me raconter à quel moment le mot "alphabétisation" apparaît dans les documents officiels, au XIX^{ème} siècle, en France?

Chervel: Comme je viens de le mentionner, le terme alphabétisation n'était pas utilisé pour désigner le moment que les enfants apprenaient à lire et à écrire, nous appliquons ce terme seulement dans le sens de supprimer l'analphabétisme de la population. Ce n'est pas le même sens que vous utilisez au Brésil. La différence est une question terminologique, à la place du terme « alphabétisation », nous utilisons enseignement de la lecture et de l'écriture.

²⁸ Il s'agit de la mémoire de master soutenue en 2009 et publié sous forme de livre en 2013. (PEREIRA, 2009; 2013).

Bárbara: Quand a commencé, au XIX^{ème} siècle, la formation institutionnelle des professeurs primaires en France?

Chervel: Avant le XIX^{ème} siècle, il n'y avait pas de formation de maîtres. Nous pouvons peut-être dire qu'il y en avait dans certaines écoles catholiques. La formation de maîtres a commencé peu à peu avec la création des Écoles Normales.

Bárbara: Mais, et les Cours Normaux?

Chervel: Les Cours Normaux étaient considérés comme étant des sous Écoles Normales, c'est-à-dire des écoles primaires où le professeur recevait quelques jeunes – de futurs professeurs primaires – qui allaient travailler pour apprendre la profession. Mais, au début de la formation des professeurs en France, il y a les Écoles Normales. La première à Strasbourg, en 1810 et quelques autres encore et, surtout, à partir de 1829 il y a eu un mouvement pratiquement général, en France, pour la création d'une École Normale dans chaque département. Guizot a créé une loi qui a décidé qu'il y aurait des Écoles Normales pour les hommes seulement, car pour les femmes elles seront seulement créées à la fin du XIX^{ème} siècle. À côté des Écoles Normales, il y a des écoles annexes où ils pouvaient s'entraîner.

Bárbara: Quel était l'objectif principal de la formation de professeurs primaires à l'École Normale?

Chervel: Je pense que le premier objectif était de leur donner les connaissances qu'ils n'avaient pas. Ils ne savaient pas l'orthographe, la grammaire et les mathématiques. En arrivant aux Écoles Normales, ils savaient lire, écrire, enseignaient la religion et avaient quelques rudiments d'arithmétique. Ils savaient et enseignaient cela, pour la grande majorité. Ce qu'apportait l'École Normale, au début, était plus une formation individuelle qu'une formation de professeur. Ils vont apprendre aussi de nouvelles méthodes d'enseignement en matière de lecture et d'écriture, à tenir une classe, etc. C'est sans doute le plus difficile à acquérir, car c'est ce qui s'acquiert sur le terrain. On fixait un examen pour tous. Il devait passer un brevet élémentaire où il y avait une dictée, une rédaction, un problème arithmétique et des exercices de calcul.

Bárbara: Alors, la formation initiale de professeurs était plus dirigée vers l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe que vers celui de l'enseignement de la lecture et de l'écriture? Les cours pratiques des Écoles Annexes ont-ils vraiment fonctionné dans la pratique?

Chervel: Je considère que les cours pratiques pour les normaliens ont fonctionné dans la pratique, mais il faudrait recommencer à analyser les Rapports (localisés dans les Archives Nationales de France) que les inspecteurs

généraux ont écrits en allant dans tout le pays. Tous les inspecteurs des Écoles Normales ont écrit ce type de rapport. Mais, je ne peux pas dire exactement comment fonctionnait l'enseignement pratique des élèves maîtres des Écoles Normales dans les Écoles Annexes.

Bárbara: Considérez-vous que tous les professeurs à l'époque, en France, devaient savoir enseigner aux enfants à lire et à écrire?

Chervel: Il y a une excellente œuvre que vous connaissez peut-être qui est le livre *Lire et écrire*, de Furet et Ozouf²⁹ qui représente bien cette situation en France. Il y a un cas très particulier et limité que nous appelons les Béates au sud, à 150 km de Paris. C'est un ordre religieux de femmes catholiques qui enseignaient seulement la lecture. Les filles devaient apprendre à lire, mais n'avaient rien à dire. Il n'était pas permis qu'elles écrivent – un esprit très traditionnel français et d'un secteur de l'église catholique de l'époque.

Bárbara: Depuis le début, le professeur primaire devait savoir enseigner à lire et à écrire?

Chervel: Oui, ce cas des Béates est réellement une exception. La lecture est la base. D'ailleurs, on commençait l'enseignement par la lecture dont l'apprentissage était fait pendant plusieurs années, avant de commencer la période de l'écriture pour ceux qui commençaient les cours d'écriture où ils apprenaient, surtout, la calligraphie.

Chervel: Qu'est-ce que vous préparez comme thèse de doctorat?

Bárbara: Ici, en France, je fais un stage de doctorat au CRBC, sous l'orientation du Prof. Jean Hébrard et j'ai aussi d'importantes orientations de la Prof. Anne-Marie Chartier. J'ai connu, personnellement, Anne-Marie en 2010 quand j'ai intégré la Commission Organisatrice du 1^{er} Congrès Brésilien d'Alphabétisation (CONBALF), à l'UNESP-Marília. À la BnF, je recherche des sources documentaires officielles (comme les Programmes d'enseignement, les Rapports, les Règlements, les Circulaires, etc.) qui possèdent des indices sur la formation pour l'enseignement initial de la lecture et de l'écriture de futurs professeurs primaires formés par les Écoles Normales Françaises, au XIX^{ème} siècle.

Bárbara: À votre avis, est-il possible de comprendre l'histoire de la formation de professeurs à partir de sources documentaires officielles?

Chervel: C'est une question très ample.

²⁹ Il s'agit du livre *Lire et Écrire* : l'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry (1977), de Françoise Furet, Jacques Ozouf.

Bárbara: Je vous pose cette question car vous travaillez dans l'enseignement de la langue française dans les écoles primaires à partir de textes officiels, n'est-ce pas?

Chervel: Oui, mais je justifie ce choix dans l'introduction de mon livre. Et, il y a plus ou moins cinq ans, j'ai publié *Histoire de l'enseignement du français du XVIIe au XXe siècle*, je ne sais pas si vous le connaissez? D'ailleurs, la lecture et l'écriture ne signifie pas la même chose que l'enseignement de la langue française, vu que sous l'Ancien Régime, on enseignait à lire en latin, au moins jusqu'au frère des écoles chrétiennes. On enseignait à lire en latin pour une raison simple, parce que l'orthographe française de cette époque était beaucoup plus compliquée que celle d'aujourd'hui.

Bárbara: À ce moment-là, il n'y avait pas d'unité nationale de la langue? Il y avait beaucoup de dialectes en France, au XIX^{ème} siècle?

Chervel: Exactement. Il y avait le "patois", mais il y avait aussi des langues régionales, comme l'italien en Corse, l'allemand en Alsace.

Bárbara: Et le latin était utilisé pour unifier la nation?

Non. C'était spécialement pour deux raisons: la lecture et le livre, en France, a très longtemps été en latin. Au XVI^{ème} siècle, siècle de la Réforme et de la Contre-Réforme catholique, il y avait une quantité énorme de publication en latin, en italien aussi, en anglais, et quelques-unes en espagnol, mais, surtout, en latin et en français bien sûr. Le latin était présent dans le centre de la formation des personnes et de leurs préoccupations. Et il y a une littérature latine qui continue en France, jusqu'à la moitié du XVII^{ème} siècle avec des personnes qui lisent et publient en latin. Donc, le latin fait partie de la vie de la majorité des français, il permet de communiquer avec l'étranger, du moins chez les savants, et il y avait aussi un deuxième avantage à l'époque: c'était la langue de l'église catholique et cela comptait beaucoup. Par exemple, quand le curé devait enseigner aux enfants de chœur qui ne savaient pas lire (il faut comprendre ici la prononciation et pas la compréhension) le latin. Donc, à cette époque, l'église avait besoin de former les enfants au latin. Et deuxièmement, et surtout, pour tous les enfants, y compris les filles, le latin est beaucoup plus facile à acquérir comme lecture. Cet enseignement commençait en latin et après l'élève passait du latin au français jusqu'aux frères des écoles chrétiennes, c'est-à-dire jusqu'au début du XVIII^{ème} siècle et ça continue aussi ensuite jusqu'au début du XIX^{ème} siècle. Alors, c'est pour ça que l'apprentissage de la lecture ne faisait pas partie de mes préoccupations quand j'ai écrit l'histoire de l'enseignement du français, on n'enseignait pas le français par la lecture.

Bárbara: Dans l'introduction de votre livre *L'enseignement du français à l'école primaire...* vous faites une longue explication sur l'utilisation des textes officiels comme source documentaire. Vous voyez un problème à l'utilisation de ces sources vu qu'il y a peu d'indices sur la pratique de l'enseignement, comme par exemple, les traces des cours pratiques dans les Écoles Annexes à l'École Normale?

Chervel: Premièrement, ce sont des sources documentaires plus faciles à relever, ça permet de donner un cadre général, mais évidemment, si on en reste aux textes officiels, on peut avoir une image erronée de ce qu'on enseignait à cette époque. Ils indiquent ce qu'il faut faire, mais ne disent pas ce qui est fait réellement. Ça aide de connaître les problèmes des salles de classe, les problèmes des moniteurs, les différentes divisions dans les salles (cours élémentaire, moyen et supérieur), etc. Ce que le professeur doit faire quand il y a des enfants de tous les âges, ce qu'il enseigne dans chaque division, etc. Grâce aux textes officiels, on peut pénétrer, malgré tout, dans les problématiques des classes du XIX^{ème} siècle.

Bárbara: À votre avis, quel était le discours officiel plus courant sur la formation des professeurs primaires, au XIX^{ème} siècle?

Chervel: Premièrement, il est nécessaire de mieux comprendre ce que vous appelez « discours officiel ». C'est l'État avec ses grandes orientations politiques? La direction de l'enseignement primaire?

Bárbara: Pardon, je vais essayer de mieux expliquer la question. Quel est le type de formation qu'ils voulaient à ce moment-là?

Chervel: Il y a eu un moment où on a décidé de lancer une formation générale, avec Guizot (pas par hasard, protestant d'une famille traditionnelle). Guizot, Félix Pecault, Jules Steeg. Les grands protestants de l'époque de Jules Ferry, évidemment, continuent d'une certaine manière cette tradition qui consiste à arracher l'enseignement à l'église catholique.

Bárbara: Alors, nous pouvons dire que l'État voulait une formation des professeurs primaires qui devaient enseigner des contenus moralisants?

Chervel: Guizot a promulgué la loi Guizot (1833) et l'instruction morale et religieuse faisait partie des grandes orientations de l'État contenues dans les Programmes d'enseignement. Vers 1850, sous le II^{ème} Empire, Fortoul commence à vouloir supprimer les Écoles Normales. Il ne réussira pas, vu que supprimer les Écoles Normales, c'est, finalement, rendre l'enseignement à l'église catholique. Il ne réussira pas car la France avait déjà trop évolué. Ensuite, c'est le contraire qui va se passer avec Jules Ferry, la séparation de l'Église et de l'État dans le domaine scolaire. Ce sont les grandes orientations du Gouvernement, mais quand nous parlons de la formation du professeur pour l'enseignement initial

de la lecture et de l'écriture. L'un ne joue pas tellement sur l'autre. La formation des professeurs à l'enseignement de la lecture et de l'écriture, c'est la couche supérieure de l'Enseignement Primaire, c'est-à-dire les inspecteurs Généraux, les personnes qui étaient au Ministère et qui s'intéressaient à la question. Il y a une continuité, si vous voulez avec une évolution considérable. Le moment le plus important pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture, pour moi, doit se situer entre 1870 et 1880, au moment où le professeur commence à se rendre compte qu'il est insuffisant de se contenter à enseigner à lire et à écrire. Il faut que la lecture véhicule des contenus et que l'enfant s'intéresse à ce qu'il lit et qu'il apprenne à lire de beaux textes et à les réciter. C'est le début d'un enseignement complètement renouvelé que Jules Ferry va codifier dans son Règlement, en 1882, avec le nouveau Programme de l'enseignement pour les écoles primaires. Jusque-là, quand l'enfant savait, en gros, je dis ça parce que nous parlons de 40 à 50 mille professeurs primaires et professeures (on peut multiplier ce chiffre par deux). Pour nous, il s'agit de se faire une idée de ce que cette grande masse de professeurs primaires faisaient et enseignaient. Jusqu'en 1880, quand l'enfant savait lire (était capable de déchiffrer un texte) à voix haute, on passait à l'enseignement de l'écriture et d'autres choses, ou il y avait même des personnes qui sortaient de l'école, etc. Il y avait ceux qui apprenaient au début l'enseignement de l'orthographe, mais sur la moyenne, le grand changement, c'est quand les professeurs se rendent compte, et c'est ça qui va changer profondément, ce n'est pas l'arrivée d'un protestant à la direction, il y a une évolution générale de la société, quand ils se rendent compte qu'il faut que les enfants accèdent à la lecture intelligente.

Bárbara: Pour la formation des futurs professeurs primaires de l'École Normale de São Paulo, on utilisait certains manuels de l'enseignement d'auteurs français (comme par exemple, Jean Baptiste Daligault, Irénée Carré et Roger Liquier, Paul Rousselet). Vous considérez que les manuels d'enseignement ont eu un rôle important dans la formation des professeurs primaires, au XIX^{ème} siècle, en France?

Chervel: Mon idée générale, entre l'activité professionnelle du professeur et ce qui s'est dit et s'est fait autour va dans les deux sens. On a toujours surestimé ce qui avait été imprimé, ce à quoi on accède facilement à travers les bibliothèques, ou les règlements officiels, ou les lois, ou les pressions politiques lorsqu'on a voulu avoir une image de l'enseignement du passé. J'ai une tendance à voir ce qui venait de la base, ce que faisaient les professeurs primaires. Ils étaient en contact avec les élèves qui sont une réalité humaine changeante au cours du temps, avec les parents des élèves aussi et, finalement, pour moi, les textes officiels jouent un rôle décisif. Les manuels de l'enseignement expriment une expérience: l'expérience d'une profession.

Bárbara: On peut considérer les manuels d’enseignement, par exemple ceux de pédagogie, comme des textes officiels, à votre avis? Parce qu’ils ont été écrits par des inspecteurs et/ou des directeurs de ces institutions et ce sont des personnes avec un statut officiel. Je vous demande ça, parce que dans mon texte de qualification de doctorat, j’ai considéré que les manuels d’enseignement ont été utilisés comme une certaine fonction officielle pour diffuser des contenus officiels, même si dans la majorité des cas, il y a une paternité littéraire. En vérité, j’aimerais savoir si ici en France il y a aussi ce sens-là?

Chervel: Certainement, principalement s’ils ont été écrits par des directeurs et des professeurs des Écoles Normales. Je vais essayer de les mettre en perspective. Quand vous prenez les textes officiels, eux-mêmes ne constituent pas un ensemble complètement homogène, écartant pour le moment les manuels. Vous avez les grandes lois sur l’éducation. Puis il se crée un ministère, un premier ministre du conseil, un président de la république, un dictateur – Napoléon III, etc. Voilà, vous avez une direction de l’État. Les grandes orientations vont être fixées par les lois et décrets qui sont appelés « ordonnances » sous la royauté et c’est ce qu’il y a de plus officiel, ensuite un ministre va publier un “arrêté” (règlement, etc.) et puis le même ministre va sortir une « circulaire » (parce que l’arrêté n’est pas suffisant). Ensuite, dans les différents départements, en France, nous aurons des inspecteurs qui diront « ceci » ou « cela », les inspecteurs de l’académie qui vont sortir une chose, etc. On sort peu à peu du caractère fondamental des lois primitives, si vous voulez. Tous les textes officiels ne sont pas si officiels, si je peux dire, je force un peu. Les manuels scolaires peuvent se situer dans cette hiérarchie peut-être plus haut que certaines directives qui portent l’appellation officielle. Vous comprenez ce que j’essaie de dire? Il faut voir les choses d’une manière un peu plus souple.

En guise d’épilogue

Printemps 2015, je viens de passer le concours pour enseigner la discipline “Alphabétisation et Littératie” de l’Université Fédérale du Mato Grosso (UFMT), *campus* de Cuiabá et pour mon agréable surprise, il y a quelques semaines, j’ai reçu une invitation pour publier un entretien avec une personnalité du domaine de l’Alphabétisation, dans le deuxième numéro de la Revue Électronique de l’Association Brésilienne de l’Alphabétisation – ABAlf.

Je me suis immédiatement souvenu de l’entretien concédé il y a presque quatre ans par le célèbre historien de l’éducation française, André Chervel, qui même s’il n’est pas chercheur des questions spécifiques du domaine de l’Alphabétisation, de par son érudition, a contribué (comment ne pourrait-il

pas l'être) immensément à l'augmentation de mes horizons sur les questions de l'histoire de l'alphabétisation sur lesquelles je faisais des recherches à ce moment-là.

Être étudiante de doctorat, à Paris, a signifié la réalisation d'un rêve qui a altéré complètement ma façon d'être et de voir le monde en tant qu'être humain et aussi en tant que chercheur en formation. L'affrontement journalier de questions simples du quotidien, l'étude et les recherches (localisation, sélection, récupération, organisation et lecture de sources documentaires) dans une langue étrangère complexe comme le français a été un grand défi et un grand apprentissage pour moi, sans aucun doute.

Connaître personnellement et interviewer un auteur qui est une importante référence théorique dans le domaine de la connaissance de l'histoire de l'éducation, spécialement de la culture et des disciplines scolaires, a été un pas très osé de ma part qui a exigé beaucoup de courage. Le professeur André Chervel n'a peut-être pas compris l'insistance de mes questions, à ce moment-là, mais toute l'attention, la patience pédagogique et le respect que j'ai reçu de sa part ce jour-là ont aiguisé, encore plus, ma volonté d'être professeure/chercheuse, car sa grandeur intellectuelle a dissipé mes angoisses de mes sombres jours d'hiver parisien.

Certainement, dans ma thèse de doctorat, j'ai dû laisser de côté beaucoup de questions pensées, débattues et non résolues durant cette période. Du vaste ensemble de documents officiels que j'ai localisé et récupéré, tout au long de la recherche au Brésil et en France, j'ai sélectionné en tant que *corpus* documentaire les Règlements pour le fonctionnement de l'École Normale de la Province de São Paulo (1874 et 1880) car ils sont représentatifs des chocs de ce moment historique, porteurs de discours officiels, visant la réglementation de l'École Normale de São Paulo et la formation de professeurs; objet de débat pour les législateurs, administrateurs et intellectuelles de l'Instruction Publique pauliste.

J'ai sélectionné, aussi, en tant que *corpus* documentaire les manuels d'enseignement de João Köpke; Ernest Legouvé; Jean Baptiste Daligault, Irénée Carrée; Roger Liquier et Gabriel Compayré, car je considère qu'ils sont porteurs d'un discours officiel sur la formation de professeurs, spécifiquement, pour enseigner les normaliens à enseigner la lecture et l'écriture. Le critère du choix pour l'analyse des manuels d'auteurs français a été la prescription de ces manuels d'enseignement français pour la formation de normaliens paulistes, habilités par l'École Normale de São Paulo.

Je me suis proposé, alors, à comprendre quels étaient les savoirs (théoriques, méthodologiques et pratiques) prescrits pour enseigner les normaliens à enseigner la lecture et l'écriture dans l'École Normale de São Paulo, entre 1874 et 1889, et leur relation avec le modèle français pour cette formation. J'ai constaté

qu'une des voies pour la circulation de la matrice théorique française pour la formation de normaliens paulistes a été l'utilisation de manuels d'enseignement français (porteurs de savoirs déterminés spécifiques avec un contenu synthétisé et une méthode à être suivie), dans des manuels spéciaux de Pédagogie, pour enseigner à enseigner la lecture et l'écriture.

Les manuels d'enseignement de Jean Baptiste Daligault, d'Ernest Legouvé, d'Irénée Carré et de Roger Liquier, et de Gabriel Compayré, ont été prescrits dans les catalogues pour les Écoles Normales françaises et aussi dans les catalogues de la Bibliothèque de l'École Normale de São Paulo, en 1875 et 1885, indicatifs de la circulation de savoirs entre le Brésil et la France. Ces manuels d'enseignement, destinés à l'utilisation des normaliens, contenaient des chapitres sur enseigner à enseigner la lecture et l'écriture aux enfants, car ils présupposaient que les normaliens (brésiliens et français) devaient aussi savoir "alphabétiser", parmi d'autres connaissances.

Nous avons encore constaté que les Règlements étudiés contenaient un ensemble de règles pour enseigner aux instituteurs l'enseignement de la lecture et de l'écriture: les disciplines des Chaires dédiées au contenu de cet enseignement, les conférences pédagogiques obligatoires, les dissertations pédagogiques et la constitution d'une bibliothèque, afin d'améliorer les connaissances des professeurs et des instituteurs en lien avec ce qu'il y avait de plus moderne sur le sujet. Et, aussi, que les élèves admis à l'École Normale de São Paulo, entre 1874 et 1889, ont été fortement inspirés par le modèle français pour la formation des instituteurs/institutrices pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture, ainsi que comme vous le savez eux culturel et pédagogique nécessaire pour cet enseignement: la scientificité, la rationalité et l'enseignement méthodique, la lecture comme « art » (technique); la lecture à voix haute; la pratique de la calligraphie, la copie, la dictée; les conférences pédagogiques; les bibliothèques scolaires; les manuels d'enseignement; et les musées scolaires, entre autres choses.

Références

BELLOTTO, Heloísa Liberalli. Os instrumentos de pesquisa no processo historiográfico. In: Congresso Brasileiro de Arquivologia, 4., 1979, *Anais...*, p. 133-147.

CHARTIER, Anne-Marie, Chronique "histoire de l'enseignement". André Chervel: l'invention du français comme discipline, *Le français aujourd'hui*, n. 158, mar.2007, p. 99-105. Disponible em: www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2007-3-page-99.htm. Acesso em: 3 out. 2015

FURET, François; OZOUF, Jacques. *Lire et écrire: l'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry*. Paris: Les Editions de Minuit, 1977. (2v.)

PEREIRA, Bárbara Cortella. *Theodoro de Moraes (1877-1956): um pioneiro no ensino da leitura pelo método analítico no Brasil*. 2009. 219 f. Dissertação (Mestrado em Educação) – Faculdade de Filosofia e Ciências, Universidade Estadual Paulista, Marília. 2009.

_____. *Theodoro de Moraes na história da alfabetização no Brasil*. São Paulo: Editora Unesp, 2013.

_____. *Prescrições para ensinar a ensinar leitura e escrita na Escola Normal de São Paulo: circulação de saberes pedagógicos Brasil/França (1874-1889)*. 258f. 2013. TESE (Doutorado em Educação) – Faculdade de Filosofia e Ciências, Universidade Estadual Paulista, Marília, 2013.

OLIVEIRA, Bárbara Cortella Pereira de. *Instrumento de Pesquisa: bibliografia de André Chervel*. (digitado)

Instrument de Recherche³⁰: Bibliographie³¹ Écrit par le professeur André Chervel

1. Thèse

CHERVEL, André. *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français: histoire de la grammaire scolaire*. Paris: Payot, 1977. 306 p. // réédition: *Histoire de la grammaire scolaire: et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français*. 1981. 304 p.

2. Livres

BLANCHE-BENVENISTE, Claire; CHERVEL, André. *L'Orthographe*. Paris: F. Maspero, 1969. 238 p. // Nouvelle Ed. Paris: F. Maspero, 1978. 260 p.

_____. *Les Grammaires françaises: 1800-1914: répertoire chronologique*. Paris: Institut national de recherche pédagogique, 1982. 223 p. // 2e éd. rev. et augm., 2000. 226 p.

_____. *Les Auteurs français, latins et grecs au programme de l'enseignement secondaire de 1800 à nos jours*. Paris: Institut national de recherche pédagogique, 1986. 388 p.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire; CHERVEL, André; GROSS, Maurice. *Grammaire et histoire de la grammaire: hommage à la mémoire de Jean Stéfani*. Aix-en-Provence: Université de Provence, 1988. 494 p.

CHERVEL, André; MANESSE, Danièle. *La Dictée: les Français et l'orthographe: 1873-1987*. Paris: INRP: Calmann-Lévy, 1989. 287p.

_____. *Comparaison de deux ensembles de dictées: méthodologie et résultats*. Paris: Institut national de la recherche pédagogique, 1989. 172 p.

CHERVEL, André; COLL, Pierre. *L'enseignement du français à l'école primaire: textes officiels concernant l'enseignement primaire de la Révolution à nos jours*. Tome I, 1791-1879. Paris: Institut national de recherche pédagogique: Éd. Économica, 1992. 368 p.

³⁰ As referências contidas nas seções deste instrumento de pesquisa são apresentadas por ordem cronológica de publicação e não por ordem alfabética de acordo com as normas da ABNT.

³¹ As informações sobre a Bibliografia de André Chervel foram localizadas por mim nas bases de dados do *Catalogue Général* da BnF: <http://catalogue.bnf.fr/servlet/RechercheEquation?host=catalogue>; WorldCat: <http://www.worldcat.org/identities/lccn-n83-012114/>; e OpenEdition: <http://search.openedition.org/index.php?q=andr%C3%A9+chervel&s=Histoire+de+l%E2%80%99%C3%A9ducation>.

CHERVEL, André. *Histoire de l'agrégation: contribution à l'histoire de la culture scolaire*. Paris: Institut national de recherche pédagogique; Éd. Kimé, 1993. 289 p.

_____. *Les lauréats des concours d'agrégation de l'enseignement secondaire 1821-1950*. Paris: Institut national de recherche pédagogique, 1993. 150 p.

_____. *L'enseignement du français à l'école primaire: textes officiels concernant l'enseignement primaire de la Révolution à nos jours. Tome II, 1880-1939*. Paris: Institut national de recherche pédagogique; Éd. Économica, 1995. 506 p.

_____. *L'enseignement du français à l'école primaire: textes officiels concernant l'enseignement primaire de la Révolution à nos jours. Tome III, 1940-1995*. Paris: Institut national de recherche pédagogique; Éd. Économica, 1995. 644 p.

CHERVEL, André. *La culture scolaire: une approche historique*. Paris: Belin, 1998. 238 p.

_____. *La composition française au XIXe siècle: dans les principaux concours et examens de l'agrégation au baccalauréat*. Paris: Vuibert; INRP, 1999. 592 p.

_____. *Histoire de l'enseignement du français du XVIIe au XXe siècle*. Paris: Retz, 2006. 831 p.

_____. *L'orthographe en crise à l'école: et si l'histoire montrait le chemin?* Paris: Retz, DL 2008. 79 p.

3. Articles de Revues

CHERVEL, André; BLANCHE-BENVENISTE, Claire. Recherches sur le syntagme substantif, *Cahiers de Lexicologie*, vol. IX, 1966, 2, p. 3-37.

CHERVEL, André. Les noms des États des États-Unis au complément de lieu, *The French Review*, Baltimore, mai 1971, vol. XLIV, n. 6.

_____. Rhétorique et grammaire: petite histoire du circonstanciel, *Langue française*, n. 41, numéro spécial, *Sur la grammaire traditionnelle*, février 1979, p. 5-19.

_____. Le débat sur l'arbitraire du signe au XIXe siècle, *Romantisme*, 1979, n. 25-26, p. 3-33.

_____. Y a-t-il une tradition grammaticale belge?, *Enjeux, Revue de didactique du français*, Namur, n. 4, automne 1983, p. 73-88.

_____. La langue parlée au XIXe siècle, *Recherches sur le français parlé*, Groupe aixois de recherche en syntaxe, n. 5, 1983, p. 163-175.

_____. En latin dans le texte, *Reflet, revue des enseignants de français langue étrangère*, Paris, n. 12, 1985, p. 46-47; n. 13, 1985, p. 40-41.

_____. L'histoire des disciplines scolaires: réflexions sur un domaine de recherche, *Histoire de l'éducation*, n° 38, mai 1988, p. 59-119. Trad. portugaise, *História das disciplinas escolares: reflexões sobre um campo de pesquisa*, *Teoria & Educação*, n. 2, 1990 (avril 1991), Porto Alegre (Brésil), p. 177-229.

_____. Le niveau des études a-t-il baissé en France depuis un siècle?, *Bulletin de l'Association japonaise de recherche sur l'éducation en France*, n. 2, Tokyo, septembre 1990 trad. portugaise, *Educação, meta francesa in AMAE, Educando*, ano XXIV, n° 219, mai 1991, Belo Horizonte (Brésil), pp. 37-39//

CHERVEL, André. Die französische Rechtschreibreform, *Deutsche Sprache, Zeitschrift für Theorie, Praxis, Dokumentation*, Heft 1/1991, Institut für deutsche Sprache, Mannheim;

p. 68-76 // Texte français, La réforme de l'orthographe en France, *Le Français aujourd'hui*, n. 97, mars 1992, p. 105-113.

_____. Les humanités classiques, et la genèse de la notion de programme, in Chantal Demonque (dir.), *Qu'est-ce qu'un programme d'enseignement?* Paris, CNDP, Hachette-éducation, 1994, p. 13-25.

CHERVEL, André; COMPÈRE, Marie-Madeleine. Les humanités dans l'histoire de l'enseignement français. *Histoire de l'Education*. n.74. mai. 1997. P. 5-38. Disponível em: http://www.persee.fr/doc/hedu_0221-6280_1997_num_74_1_2907. Acesso em: 3 out. 2015

CHERVEL, André; COMPÈRE, Marie-Madeleine. As humanidades no ensino. *Educ. Pesqui.*[online]. 1999, vol.25, n.2, p. 149-170. Disponível em: <http://www.scielo.br/pdf/ep/v25n2/v25n2a12.pdf>. Acesso em: 3 out. 2015

_____. Les agrégés d'avant le concours (1809-1821), *Histoire de l'éducation*, n. 124, oct.-déc. 2009, p. 135-170

_____. Les humanités classiques: la fin du modèle rhétorique (1800-1880), in *Enseigner les humanités. Enjeux, programmes et méthodes de la fin du XVIIIe siècle à nos jours* (Jean-Noël Laurenti & Romain Vignest éd.), Paris, Kimé, 2010, p. 65-78.

_____. Grammaire scolaire et grammaires savantes: la transposition didactique en question, in [Bernard Colombat, Jean-Marie Fournier et Valérie Raby, éd.] *Vers une histoire générale de la grammaire française. Matériaux et perspectives*, Paris, Champion, 2012, p. 325-350.

4. Textes de Congrès

CHERVEL, André. Observations sur l'histoire de l'enseignement de la composition française, *Histoire de l'éducation*, janvier 1987, n. 33, p. 21-34. // id. in *Apprendre – Enseigner à produire des textes écrits, Actes du IIIe colloque international de didactique du français*, Namur, 09 – 1986, sous la dir. de J.-L. Chiss, J.-P. Laurent, J.-C. Meyer, H. Romian, B. Schneuwly, Bruxelles, De Boeck – Wesmael, 1987, p. 109-121.

_____. Remarques sur l'histoire de l'enseignement de la lecture, in *La Lecture, un passeport pour la réussite*, Actes du Colloque organisé au CRDP d'Amiens le 17 avril 1985, CRDP d'Amiens, mars 1987, pp. 5-12

_____. L'Enseignement des langues dans les collèges de l'Oratoire au XVIIIe siècle, *Le Collège de Riom et l'enseignement oratorien en France au XVIIIe siècle, Colloque organisé à Riom, 28-30 mars 1991, textes réunis et présentés par Jean Ehrard*, Paris, CNRS éditions, Oxford, Voltaire foundation, 1993, p. 229-237.

_____. L'enseignement du français au XIXe siècle vu à travers une épreuve orale du baccalauréat, in *Le baccalauréat: 1808-2008, Certification française ou pratique européenne?*, sous la dir. de Philippe Marchand, Actes du colloques de Lille, 14, 15 et 16 mai 2008 (collection *Hors Série* de la *Revue du Nord*), p. 251-263

5. Répertoires contenant des sources documentaires numérisés

CHERVEL, André. Les Grammaires françaises 1800 – 1914. Répertoire chronologique. Disponível em: <http://www.chass.utoronto.ca/epc/langueXIX/>. Acesso em: 10 out. 2015.

CHERVEL, André; COMPÈRE, Marie-Madeleine. Les candidats à l'agrégation de l'université de Paris, 1766-1791. Disponível em: <http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=agreg>. Acesso em: 10 out. 2015

CHERVEL, André. Les professeurs des facultés des lettres de province 1810-1880 // Intégré dans Répertoire des professeurs des facultés des lettres et des sciences en France (1808-1880), par Françoise Huguet et Boris Noguès. Disponível em: <http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=enseignants>. Acesso em: 10 out. 2015.

_____. Les agrégés de l'Université, répertoire chronologique (1809-1960). Disponível em: <http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=agreg>. Acesso em: 10 out. 2015.

_____. La composition latine au baccalauréat 1853-1880 // Disponível em: <http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=complat>. Acesso em: 10 out. 2015.